

Le contexte

Le 23 septembre dernier, Céline Tellier (Écolo), ministre wallonne du Bien-être animal et Willy Borsus (MR), ministre wallon de l'Agriculture, ont annoncé qu'un budget de 100 000 euros allait être dédié à une étude de faisabilité sur l'abattage d'animaux à la ferme. Est-ce l'avenir? Un requiem pour les abattoirs traditionnels?

Réautoriser

Oui

Sylvie La Spina

Ingénieure agronome au sein de Nature & Progrès Belgique, auteure de "Abattage à la ferme, pistes pour une concrétisation en Wallonie"



■ Le transport vers l'abattoir stresse les animaux, dégrade leur viande et coûte du temps aux éleveurs. Certains bovins sont plus difficiles à manipuler. Abattre à la ferme est bénéfique pour le bien-être animal et permet de respecter la logique du circuit court.

Pourquoi les animaux doivent-ils être abattus à la ferme selon vous?

Premièrement, pour leur bien-être. Il est difficile de déplacer certains bovins de races spéciales comme les Highlands, les Galloway et les Salers, qui sont plus sauvages. Ils passent l'année dehors. Ces animaux ne sont donc pas habitués à être manipulés, à rentrer dans une bétailière et sont très stressés par le transport. Quand on se met à la place de l'animal qui arrive à l'abattoir, que ce soit un porc, un bovin ou un mouton, on peut comprendre qu'il soit stressé par cet endroit qu'il ne connaît pas, avec des bruits et des odeurs étranges. L'objectif est donc de se passer du transport des animaux qui est de plus en plus long. En effet, en une trentaine d'années, on a perdu la moitié des abattoirs en Wallonie. Cela veut dire que les éleveurs doivent aller toujours plus loin pour faire abattre leurs animaux. C'est aussi contraignant d'un point de vue économique pour les éleveurs car ces trajets empiètent sur leur temps de travail. De plus, cette démarche est tout à fait contradictoire avec le circuit court. D'autant que certains abattoirs ne sont pas ouverts pour abattre un ou deux cochons par éleveur, ils demandent 50 ou 100 bêtes. Enfin, on sait que la viande d'un animal stressé est de moins bonne qualité. Le fait que les animaux restent dans leur environnement permet vraiment d'optimiser cette qualité, ce qui est d'autant plus important pour les éleveurs qui travaillent en circuit court et souhaitent se différencier des produits proposés par la grande distribution. Et puis, certains éleveurs défendent l'abattage à la ferme car ils souhaitent accompagner leurs animaux jusqu'au bout, par respect et responsabilité à leur égard.

Quelles sont les pistes étudiées aujourd'hui pour mettre en place l'abattage à la ferme?

Deux possibilités existent. La première consiste à faire venir à la ferme un camion abattoir mobile, ce qui permet à la bête de rester dans son environnement. Elle est tuée à côté du camion, alors qu'elle a vue sur sa prairie. Cette technique est déjà pratiquée en Suède, en Allemagne et le sera bientôt en France. C'est une solution qui est tout à fait légale

d'un point de vue sanitaire, au gré des législations européennes et du respect du bien-être animal. Cependant, cette méthode d'abattage a un coût conséquent. L'investissement à réaliser serait important. La seconde piste étudiée est "le tir au pré" qui consiste à étourdir l'animal avec un Matador ou à l'abattre d'une balle de carabine dans le front directement dans sa prairie avant de le saigner au niveau de la gorge, et de le suspendre pour faciliter l'écoulement du sang. Ensuite, on ouvre l'animal pour sortir ses viscères, enlever sa peau. Ce sont des étapes délicates car la viande ne doit pas être contaminée. La dépouille est alors déposée dans une remorque spéciale qui doit se rendre rapidement vers l'abattoir. Si le processus est trop long, la viande risque d'être contaminée à cause de la fermentation des tubes digestifs de l'animal. Cette méthode d'abattage est pratiquée en Suisse et en Allemagne mais n'est pas légale pour des raisons sanitaires aujourd'hui en Belgique. Que l'animal soit abattu dans le camion mobile ou directement dans sa prairie, la procédure doit être réalisée par une personne compétente, détentrice d'un certificat spécialisé.

Chacune de ces deux pistes comporte des aspects négatifs. N'existerait-il pas une solution idéale pour l'abattage des bêtes?

Selon moi, il faudrait mixer ces deux concepts. L'abattage doit pouvoir être fait à la ferme et les dépouilles amenées à un camion d'abattage mais celui-ci, au lieu de se déplacer de ferme en ferme, devrait rester dans un même village toute une journée. Les carcasses pourraient alors être stockées en chambre froide avant d'être acheminées vers l'abattoir.

Pensez-vous que le regard des citoyens pourra évoluer concernant l'abattage à la ferme?

Le grand public imagine un fermier qui abat ses bêtes tout seul et qui découpe sa viande sur la table de sa cuisine. Mais ce n'est pas du tout cela. En ce qui concerne l'hygiène, l'abattage à la ferme est une piste réaliste qui respecte les réglementations sanitaires en vigueur.

Entretien: Louise Vanderkelen



Un camion de l'entreprise Hälsingestintan qui sillonne la Suède pour abattre les bovins dans leur ferme.

Comment réagit le troupeau lors de l'abat

Dans un rapport de 2015, Nature & Progrès, qui étudie la faisabilité de l'abattage à la ferme, s'interroge sur le stress que peut provoquer la méthode du "tir au pré" auprès d'un troupeau. "D'après l'expérience des autres pays pratiquant ce mode d'abattage, le troupeau n'est pas particulièrement stressé par le tir si des précautions sont prises: utilisation d'un silencieux ou habitude du troupeau aux détonations fréquentes et réaliser l'abattage dans le calme. Étant donné qu'il n'y a pas de danger (pas de prédateur) présent aux yeux du